Ce Jour-là, on amènera la Géhenne, elle est dotée de soixante-dix mille brides et chaque bride est tirée par soixante-dix mille Anges.

‘Abdullah ibn Mas’ûd (qu’Allah l’agrée) relate : « Ce Jour-là, on amènera la Géhenne, elle est dotée de soixante-dix mille brides, et chaque bride est tirée par soixante-dix mille Anges. »

[Authentique] [Rapporté par Muslim]

Au Jour de la Résurrection, on amènera l’Enfer, celui-ci sera tiré à l’aide de soixante-dix mille cordes et chaque corde sera tirée par soixante-dix mille Anges.

http://sunnah.global/hadeeth/fr/show/5463